



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept janvier à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etaient absents ou excusés : Mme Nadia GRAMMONTIN et MM. Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Christian LOMBART.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES DU 23 DECEMBRE 2021 – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE
SIGNER LES MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 5 novembre 2021 pour une remise des offres le 8 décembre 2021.

Il s'agit d'un marché ordinaire. Il est conclu pour une durée de 4 ans et se terminera le 31 décembre 2025.

Les prestations sont réparties en 4 lots :

- Lot n° 1 : Risques Automobiles,
- Lot n° 2 : Risques de Dommages aux biens,
- Lot n° 3 : Risques de Responsabilités,
- Lot n° 4 : Protection Fonctionnelle des Agents et des Elus.

Chaque lot fait l'objet d'un marché. Il peut être résilié chaque année à l'échéance principale du 1^{er} janvier.

En cas de résiliation par l'une des parties, quelle qu'en soit la cause, un préavis de 6 mois devra être respecté.

Il a été remis 6 plis dans les délais

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie 23 décembre 2021 à 14 heures 30 a décidé d'attribuer les marchés comme suit :

Lots	Désignation	Entreprise attributaire	MONTANT TTC/AN
1	Risques Automobiles	ALTIMA COURTAGE 275 RUE DU STADE 79180 CHAURAY	105 649,88 €
2	Dommages aux biens	Infructueux	
3	Risques de Responsabilités	SMACL 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT CEDEX 9	56 229,28 €
4	Protection Fonctionnelle des Agents et des Elus	PILLIOT ASSURANCES 19 RUE DE SAINT MARTIN 62120 AIRE-SUR-LA-LYS	3 018,56 €

Du fait de l'absence d'offre pour le lot 2 celui-ci est déclaré infructueux, il sera relancé prochainement

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

Patrice LAURENT

